

**2011\_B054**

**OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires bailleurs - PIG CPA**

Le 10 février 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à Puyricard sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 février 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

JOISSAINS MASINI Maryse, Président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, membre du Bureau, Les Pennes Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du Bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du Bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Claude, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Marc, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

BARRET Guy, vice-président, Coudoux, donne pouvoir à PIN Jacky - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles, donne pouvoir à BONFILLON Jean - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - GALLESSE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri

**Excusé(e)s :**

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - DRAOUZIA Fatima, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - TURCAN Jean-Louis, vice-président, La Roque d'Anthéron

Monsieur Jean-Claude FERAUD donne lecture du rapport ci-joint.

DGA Développement Economique, Innovation et Cohésion Sociale  
Direction Habitat Et Politique De La Ville  
Service Financement Du Logement

07\_04\_dirhpn\_100211

**BUREAU DU 10 FEVRIER 2011**

Rapporteurs :

Monsieur Jean-Claude Feraud

**Objet : HABITAT : Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires bailleurs - PIG CPA.**

**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Attribution des aides de la CPA en faveur des propriétaires bailleurs d'un montant de 42 580 € en complément des aides de l'Agence Nationale pour l'amélioration de l'Habitat dans le cadre du Programme d'Intérêt Général

Une première convention de délégation de gestion des aides à la pierre de l'Etat à la CPA a été signée le 31 janvier 2006. Elle affichait les objectifs globaux d'intervention en matière de rénovation de l'habitat privé sur une durée de trois ans, soit :

- réhabilitation de **800** logements privés,
- production d'une offre de **480** logements privés à loyers maîtrisés
- remise sur le marché locatif de **300** logements privés vacants
- traitement de **200** logements indignes

En 2009 les objectifs suivants ont été fixés par un avenant d'une année à :

- réhabilitation de **280** logements privés,
- production d'une offre de **155** logements privés à loyers maîtrisés
- remise sur le marché locatif de **100** logements privés vacants
- traitement de **65** logements indignes

La Communauté du Pays d'Aix a renouvelé le 17 septembre 2010, pour six ans une convention de délégation de compétence pour la gestion des aides à la pierre de l'Etat qui fixe notamment des objectifs prioritaires pour l'amélioration de l'habitat privé et qui portent sur :

La réhabilitation de 380 logements par an dont :

- 80 logements propriétaires bailleurs
- 250 logements propriétaires occupants
- 80 logements en sortie d'insalubrité
- 25 logements vacants remis sur le marché
- 50 logements à loyers maîtrisés dont 30 logements à loyers intermédiaires et 20 à loyers conventionnés

Dans ce cadre, les décisions d'attribution par le délégataire des aides en faveur de l'habitat privé sont prises par délégation de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat après avis de la commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH), dans la limite des droits à engagement alloués à hauteur de **12 840 000 €** pour 3 ans.

A cet effet, les priorités en matière d'amélioration du parc immobilier bâti sont confirmées dans un avenant annuel auprès de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat sur la base de critères liés aux revenus des demandeurs et/ou géographiques, ou de conditions particulières de location. Ces critères conditionnent la majoration possible de 10% des aides de l'ANAH.

Par délibération n°2006-A101 du 6 avril 2006, le Conseil de Communauté a décidé l'octroi d'une subvention de 10 % en matière d'aide à la réhabilitation de logements locatifs privés à loyer maîtrisé en complément des aides de l'ANAH.

La Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat de l'ANAH s'est tenue le 16 décembre 2010 et a instruit les dossiers suivants :

N° Dossier ANAH	Date Commission ANAH	Demandeur NOM Prénom	ADRESSE du demandeur	LI	LC	LCTS	Insalubrité	ADRESSE IMMEUBLE	TYPE TRAVAUX	MONTANT REEL des travaux	MONTANT SUBVENTIONNÉ	ENGAGEMENT ANAH	Part CPA	ENGAGEMENT CPA
13008893	16/12/2010	SCI La Chaumière M. GUERIN	Chemin du puits vieux la Suzanne 13480 CABRIES		2		1	Montée des marronniers 13480 CABRIES	opération générale sur l'ensemble du bât	256 891 €	218 103 €	184 483 €	10%	21 810 €
13007809	16/12/2010	MME BALDUCCI EMMA	26 bis Avenue de la Libération 13830 GREASQUE		2			Ch des agasses la Diote 13105 MMET	travaux sur parties communes	11 121 €	11 205 €	7 098 €	10%	1 120 €
13008797	16/12/2010	Indivision Hoirie Ambrosio MME COLLOMB	875 Chemin des Oullères 13410 LAMBESC			1		47 Rue Grande LAMBESC	opération générale sur l'ensemble du bât	139 621 €	76 238 €	68 451 €	10%	7 624 €
13009231	16/12/2010	SCI Phenik MME AKLI	10 Boulevard M. Parraud 13780 SAINT CANNAT	2				31 avenue P Lafargue 13780 SAINT CANNAT	opération générale sur l'ensemble du bât	118 638 €	74 030 €	37 200 €	10%	7 403 €
13009663	16/12/2010	M. DE NEUFVILLE Axel	Alquohelle 945 Route Le Regnes D15 13410 LAMBESC	1				2 Rue de l'écluse 13410 LAMBESC	travaux standard menuiserie	5 338 €	5 338 €	2 135 €	10%	534 €
13009287	16/12/2010	M. JOLY Arnaud	Rue Sainte Croix 13480 CABRIES	1				La Source Rue Sainte Croix 13480 CABRIES	engagement complémentaire opération générale sur l'ensemble du bât	4 896 €	4 896 €	1 958 €	10%	490 €
84002677	16/12/2010	SCI 60 LEDRU ROLIN M. LEBLANC	124 Chemin du Vallon de L'Oriol 13007 MARSEILLE		1			60 Rue Ledru Rolin 84120 PERTUIS	réhabilitation globale	91 919 €	23 381 €	23 467 €	10%	2 336 €
84002532	16/12/2010	SCI Saint Antoine Pertuis M. LEBLANC	124 Chemin du Vallon de L'Oriol 13007 MARSEILLE	1				27 Rue Saint Antoine 84120 PERTUIS	Opération générale sur l'ensemble du bâti réhabilitation globale	49 598 €	12 634 €	10 598 €	10%	1 283 €
				5	5	1	1			TOTAL	425 805 €	356 410 €		42 580 €

L'aide de la CPA sera attribuée aux propriétaires bailleurs aux vues des attestations de versement de la participation de l'ANAH.

Le montant total des dossiers pouvant bénéficier de l'aide de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'élève à 42 580 €.

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° 2006-A101 du Conseil Communautaire du 6 avril 2006, relative à l'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire – dispositif en faveur des propriétaires privés en complément des aides de l'ANAH ;

VU la délibération n° 2009\_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009, donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subvention n'excédant pas 150 000 € ;

VU la délibération n°2010-B254 du Bureau Communautaire du 11 juin 2010 relative à la délégation des aides à la pierre et à la signature de la convention sur la période 2010-2015

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

➤ **ATTRIBUER** une aide d'un montant total de 42.580 €, aux propriétaires bailleurs concernés dont la répartition est fixée dans le tableau suivant :

N° Dossier ANAH	Date Commission ANAH	Demandeur NOM Prénom	ADRESSE du demandeur	LI	LC	LCTS	Insalubrité	ADRESSE IMMEUBLE	TYPE TRAVAUX	MONTANT REEL des travaux	MONTANT SUBVENTIONNÉ	ENGAGEMENT ANAH	Part CPA	ENGAGEMENT CPA
13006893	16/12/2010	SCI La Chaumière M. GUERIN	Chemin du puits vieux la Suzanne 13480 CABRIES		2		1	Montée des marroliers 13480 CABRIES	opération générale sur l'ensemble du bât	256 691 €	218 103 €	184 483 €	10%	21 810 €
13007809	16/12/2010	MME BALDUCCI EMMA	26 bis Avenue de la Libération 13850 GREASQUE		2			Ch. des agesses la Diote 13105 MIMET	travaux sur parties communes	11 121 €	11 205 €	7 098 €	10%	1 120 €
13008797	16/12/2010	Indivision Holrie Ambroasio MME COLLOMB	875 Chemin des Oullières 13410 LAMBESC			1		47 Rue Grande 13410 LAMBESC	opération générale sur l'ensemble du bât	139 621 €	76 238 €	68 451 €	10%	7 624 €
13009231	16/12/2010	SCI Phenix MME AKLI	10 Boulevard M. Parraud 13780 SAINT CANNAT	2				31 avenue P Lafargue 13780 SAINT CANNAT	opération générale sur l'ensemble du bât	118 636 €	74 030 €	37 200 €	10%	7 403 €
13009683	16/12/2010	M. DE NEUFVILLE Axel	Aiguëbelle 945 Route Le Rognes D15 13410 LAMBESC	1				2 Rue de récluse 13410 LAMBESC	travaux standard menuiseries	5 338 €	5 338 €	2 135 €	10%	534 €
13009297	16/12/2010	M. JOLY Arnaud	Rue Sainte Croix 13480 CABRIES	1				La Source Rue Sainte Croix 13480 CABRIES	engagement complémentaire opération générale sur l'ensemble du bâti	4 896 €	4 896 €	1 958 €	10%	490 €
84002677	16/12/2010	SCI 80 LEDRU ROLIN M. LEBLANC	124 Chemin du Vallon de L'Oriol 13007 MARSEILLE		1			80 Rue Ledru Rolin 84120 PERTUIS	réhabilitation globale	91 919 €	23 361 €	23 487 €	10%	2 336 €
84002532	16/12/2010	SCI Saint Antoine Pertuis M. LEBLANC	124 Chemin du Vallon de L'Oriol 13007 MARSEILLE	1				27 Rue Saint Antoine 84120 PERTUIS	Opération générale sur l'ensemble du bâti réhabilitation globale	49 688 €	12 634 €	10 598 €	10%	1 263 €
				5	5	1	1			TOTAL	425 805 €	335 410 €		42 580 €

➤ **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

➤ **DIRE** que la dépense sera imputée sur l'AP N° 2010/2 (imputation 70-2042) de la Direction Habitat et Politique de la Ville

2011\_B054

**OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires bailleurs - PIG CPA**

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
Maryse JOISSAINS-MASINI



Acte rendu exécutoire  
Par transmission en Sous-préfecture d'Aix-en-Provence  
Le **22 FEV. 2011**